

L'agglo apporte son aide au commerce local

A l'ordre du jour du dernier conseil communautaire, les élus ont voté à l'unanimité les dispositifs en faveur des commerces, particulièrement impactés par la seconde vague de la pandémie.

Le projet, présenté par Pierre-Hubert Martin, proposait le renouvellement de l'aide de 600 euros octroyée par la communauté d'agglomération lors du premier confinement.

"Cette aide sera accordée selon les mêmes critères de fin mars, sans dépôt d'un nouveau dossier pour les commerces ayant bénéficié de l'aide, et ayant donc déjà déposé le leur. La liste des commerces bénéficiaires sera néanmoins ajustée en fonction des commerces cette fois-ci autorisés à ouvrir, comme ceux d'optique par exemple; en fonction aussi de ceux ayant cessé leur activité, ainsi que des nouveaux ouverts depuis le premier confinement", a expliqué le vice-président délégué au développement économique. Ce qui représentera un total estimé entre 180 000 et 200 000 euros.

L'idée d'un observatoire

Si l'on ajoute l'exonération des 2/3 de la CFE (ex-taxe professionnelle) avec remboursement pour moitié de l'État, l'enveloppe globale d'aides aux commerces apportée par TdPA



Les vice-présidents Pierre-Hubert Martin et Max Gilles. / PH N.C.-B.

s'élèvera à 570 000 €. "Les commerces qui font du click and collect, s'ils sont fermés par obligation seront aussi indemnisés de 600 €", a précisé la présidente Corinne Chabaud.

"Ilya une demande d'un dialogue professionnel et local, sans subir les décisions arbitraires depuis Paris. Il pourrait se faire au niveau communal ou de TdPA, au travers d'une plate-forme, non par Internet, qui permettrait de réunir tous les acteurs du commerce. Je pense aux associations de commerçants, CCI, maires, Conseil régional, parlementaires et Préfecture. Pour élaborer une stratégie à court et moyen termes pour accompagner nos professionnels. Il faut préparer l'après-Covid", a lancé Bernard Reynès.

"Nous avons des commerces

qui sont en train de déposer le bilan. C'est grave. La réouverture des commerces de proximité le 27 novembre est cruciale", a ajouté Max Gilles, qui a écrit en ce sens à Bruno Le Maire.

"Je trouve l'idée d'une plate-forme très intéressante. Nous avons d'ailleurs commencé à travailler avec le service économique de Terre de Provence sur la création d'un observatoire du commerce local. Il aura la même finalité. Il réunira l'ensemble des protagonistes ainsi que la CCI du Pays d'Arles dont l'objectif est de fédérer et de protéger nos commerçants. Je note votre proposition d'y intégrer les parlementaires et les services de l'État. C'est une idée pertinente", a conclu Pierre-Hubert Martin.

Nelly COMBE-BOUCHET